

JUILLET 2019 | N°2

LETTRE DU DÉPUTÉ

Travailler ensemble,
pour le Gers de demain.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Cela fait maintenant deux ans que vous m'avez élu dans l'objectif de répondre concrètement aux problématiques du territoire. C'est avec honneur et détermination que j'exerce ma fonction de député au service des gersois. En deux ans, le Gouvernement a déployé de **nombreux programmes à destination de la ruralité et de notre territoire gersois** : « Action Cœur de Ville », pour redynamiser le centre-ville d'Auch, « Territoires d'Industrie », pour soutenir nos entreprises, « Contrats de Transition Ecologique » au profit des collectivités qui s'engagent pour le développement durable.

J'ai à cœur de défendre ce territoire aux richesses inestimables, ce territoire où chaque individu a son rôle à jouer. Je rencontre chaque semaine mes concitoyennes et concitoyens pour répondre à leurs préoccupations, entendre leurs propositions et les aider dans certaines de leurs démarches. Nombre d'entre vous m'interpelle régulièrement sur le fait que nous n'allons pas assez vite, pas assez loin.

En deux ans, la majorité à laquelle j'appartiens a effectué un travail qui porte ses fruits dans notre département. Nous avons engagé **une véritable politique de hausse du pouvoir d'achat**, avec la suppression de cotisations salariales, la défiscalisation des heures supplémentaires ou la hausse de la Prime d'activité, qui concerne à elle seule près de 16000 foyers gersois. **Nous avons renforcé le soutien aux plus fragiles**, en revalorisant progressivement l'Allocation Adulte Handicapé (près de 4000 gersois concernés), en créant et augmentant le chèque énergie (13000 foyers). **Nous avons également su écouter les inquiétudes**, et ajuster notre politique quand elle n'a pas eu l'effet escompté : la hausse de CSG ne s'est appliquée qu'au 20% des retraités les plus aisés.

Défendre le territoire : tel est mon combat quotidien, à vos côtés, afin de **rendre le Gers plus dynamique et attractif**. Comme je m'y suis engagé, je vous adresse aujourd'hui cette lettre annuelle, qui revient sur certains des dossiers sur lesquels j'ai, à vos côtés, travaillé pour le Gers. Bien sûr les travaux sont infiniment plus nombreux, et je continue avec rigueur et conviction à y œuvrer quotidiennement. Je suis plus que jamais à votre disposition, sur le terrain ou lors de mes permanences : le Gers a besoin de toutes les énergies pour se transformer.

Jean-René Cazeneuve
Député du Gers



DÉSENCLAVER LE GERS, DES AVANCÉES CONCRÈTES

Depuis que je me suis engagé pour le Gers, je n'ai eu de cesse de soutenir que son désenclavement **est la condition sine qua non pour rendre à notre territoire son dynamisme**. Je m'attèle chaque jour à cette tâche. Pour cela, nous devons développer les infrastructures routières et numériques.



"Le Numérique c'est la possibilité de désenclaver les territoires pour attirer les entreprises et fixer les emplois"

Jean-René Cazeneuve,
"Ces 100 élu(e)s qui font le numérique en France",
Le mag des territoires numériques,
Avril 2019

Depuis des années, la RN124 constitue un véritable problème pour tous les gersois. Maintes fois repoussée, la mise en 2x2 voies entre Auch et Toulouse est **essentielle au développement de notre territoire**. Depuis le début de mon mandat, je sollicite régulièrement Elisabeth Borne et son cabinet sur ces questions. J'ai été reçu à Matignon. **Le Premier Ministre a pris des engagements fermes et l'État a confirmé un cofinancement de 18 millions d'euros pour l'achèvement du contournement de Gimont en 2021 et le démarrage du dernier tronçon Gimont-L'Isle-Jourdain dans la foulée**. Je porterai toute mon attention à ce que les financements et les délais soient respectés.

Le 22 Mars, nous recevions dans le Gers le Premier Ministre Edouard Philippe, accompagné de 4 Ministres pour l'inauguration d'un pylône 4G multi-opérateurs à Labéjan. Conformément aux engagements pris dans le cadre du « New Deal Mobile » par le Gouvernement, 28 communes gersaises supplémentaires bénéficieront de la 4G, grâce à **17 pylônes multi-opérateurs d'ici 2022**.

De plus, 3 pylônes seront construits et financés par les opérateurs entre fin 2019 et fin 2020, au titre du « **dispositif de la couverture ciblée** ». L'État aura investi près de 50 millions d'euros dans notre département pour soutenir ces installations. On l'a dit, on le fait !

Enfin, j'organise et soutiens régulièrement des évènements pour **faire de notre département un acteur incontournable**. Ainsi, j'ai organisé une table ronde avec les structures d'insertion gersaises afin d'obtenir leurs contributions dans le cadre de la concertation nationale du conseil de l'inclusion dans l'emploi. J'ai également **parrainé le Forum de l'Agriculture Digitale et Durable afin de susciter des projets entre les acteurs économiques de la filière**. J'organise également en septembre une table ronde sur le financement des TPE-PME afin de rapprocher les banques des entreprises pour **dynamiser davantage notre tissu économique**. Faire rayonner le Gers au-delà de son territoire, c'est l'une des priorités de mon action.

VALORISONS NOS PÉPITES

FA2D

Forum de l'Agriculture
Digital et Durable

Parce que le Gers est l'une des plus belles terres agricoles de France, c'est ici qu'il faut innover ! J'ai accueilli et parrainé à Auch le 1er Forum de l'Agriculture Digitale et Durable le 1er avril 2019. Auch doit devenir une terre d'innovation, de recherche et de savoir-faire !



Qu'est-ce que c'est ?



ÉVÉNEMENTS

EUROPÉENNES

Cette élection européenne a été marquée par un taux de participation en forte hausse. Je salue les gersoises et les gersois qui se sont pleinement impliqués dans cette élection, **plaçant le Gers parmi les départements où la participation fut des plus fortes**. C'est le témoignage d'une démocratie bien vivante et d'une prise de conscience réelle de l'importance de l'enjeu européen. Les gersois ont montré une véritable volonté de prendre part à l'élaboration des futures décisions européennes. Je remercie également les électeurs qui ont placé La République En Marche en tête dans près de **170 communes**.



Taux de participation
dans le Gers

QUESTION ORALE AGRICULTURE : ZONES DÉFAVORISÉES SIMPLES



Dans le Gers, 109 éleveurs ont perdu l'aide ICHN. Il est urgent d'enrichir le dispositif d'accompagnement et de donner un signal aux agriculteurs gersois qui attendent un soutien concret de l'État dans leur transition. Ces ressources constituent bien souvent pour ces éleveurs leur seule source de revenu. J'ai donc interpellé le Ministre de l'Agriculture sur l'urgence et la nécessité que constitue la mise en place d'une véritable stratégie pérenne d'accompagnement. Une question à retrouver sur mes réseaux sociaux ou mon site internet !

Ce résultat nous oblige et je souhaite **réunir le plus de gersoises et gersois, au-delà des clivages traditionnels** pour faire avancer notre département. En ce sens, je tiens à saluer le score d'EELV dans le Gers (12%) qui témoigne de la préoccupation légitime de nos concitoyens face à l'urgence climatique.

Pour sa première participation aux élections européennes, La République En Marche confirme son ancrage dans le paysage politique. Cette élection a **acté le fort recul des partis traditionnels** qui ont façonné le paysage politique depuis près de 40 ans.

C'est un véritable message d'optimisme qui est exprimé par nos concitoyens, **celui de construire ensemble une politique européenne ambitieuse** en phase avec les enjeux sociaux et environnementaux !

ZOOM SUR LE POUVOIR D'ACHAT



Suppression de la taxe d'habitation :
+562 € / an
de gain moyen par foyer.



Prime d'activité en 2019 :
+1000 € / an
en moyenne pour 16 000
foyers gersois.



Diminution de cotisations pour
tous les salariés :
+270 € / an
(exemple pour un salarié au SMIC).

EN CIRCONSCRIPTION



Avec François de Rugy à Samatan pour le Grand Débat National.



Échange avec des collégiens sur la République et la démocratie, Mathalin.



À Montesquiou à la rencontre de l'entreprise Virtual Concept.



Inauguration d'un pylône lors de la visite d'Édouard Philippe, Labéjan.



Rencontre avec les Jeunes Agriculteurs.

LA DÉFENSE DES COLLECTIVITÉS, AU COEUR DE MON TRAVAIL POUR LE GERS

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Depuis un an et demi, je préside la Délégation aux Collectivités Territoriales et à la Décentralisation de l'Assemblée Nationale. Cette fonction est un véritable atout dans mon travail pour le Gers. Comme le disait le juriste Hauriou, « Décentraliser c'est rendre à la Nation les organes de l'administration locale ». Des avancées très concrètes ont été faites en ce sens :



SERVICES PUBLICS

Le service public et son **maintien sur notre territoire sont au coeur de notre politique**. Face aux fractures territoriales qui menacent, nous nous sommes fermement engagés :

- Renforcement et développement des Maisons de Services au Public, qui dans le Gers ont démontré leurs efficacité à travers 22 structures.
- Aucune fermeture d'école sans l'accord du Maire : en 2019, 2 écoles supplémentaires resteront ouvertes dans le Gers grâce à cette mesure.
- Aucune fermeture d'hôpital.
- Création d'une Mission Urgences, sous l'autorité d'Agnès Buzyn, pour formuler des propositions concrètes face à la crise des services d'urgence.

EXPÉRIMENTATION ET DIFFÉRENCIATION



Aujourd'hui la Constitution ne permet pas d'établir un droit à la différenciation. Seul un droit à l'expérimentation existe mais il ne peut être permanent. **Nous travaillons avec la délégation pour inscrire un droit à la différenciation et être en phase avec les attentes et les enjeux de chaque territoire**. Notre objectif :

- Une différenciation des compétences : certaines collectivités pourront exercer des compétences dont ne disposeront pas toutes les collectivités de leur catégorie;
- Une différenciation des normes : les collectivités pourront déroger, pour un objet limité, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences. L'introduction de ce droit dans la Constitution répondra aux besoins d'innovation et de liberté des collectivités et permettra un nouvel approfondissement de la décentralisation.



DOTATIONS AUX COLLECTIVITÉS



Chaque année, l'État verse aux collectivités des dotations pour leur fonctionnement et leurs investissements. La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) dans **le Gers progresse de 240 000 € par rapport à 2018 pour atteindre un niveau historiquement haut**.

Pour les communes du Gers, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) augmentera de 800 000€. C'est **ainsi 70 % des communes gersoises qui voient leur montant de DGF progresser** cette année.

La DGF moyenne par habitant des communes du Gers est nettement supérieure à la moyenne nationale, 220 € contre 164 €. La DGF des intercommunalités du Gers augmente quant à elle de 450 000 € cette année. **80 % des intercommunalités gersoises verront leur DGF progresser en 2019**. Cette dynamique rompt avec la réduction de 11 milliards d'euros sous la précédente législature.

C'est autant de moyens supplémentaires pour soutenir les projets des communes et intercommunalités gersoises tels que **la rénovation des écoles, la réalisation de salles des fêtes, la création de services au public en milieu rural ou encore la réalisation de travaux en matière d'eau et assainissement**.

Permanence Parlementaire



7 rue d'Étigny, 32000 Auch



06.89.13.24.49
05.62.66.74.22



circo1.gers@gmail.com

Pour suivre quotidiennement mes actions pour le Gers retrouvez-moi ici !



@jrcazeneuve



Jean-René Cazeneuve
Député du Gers



jrcazeneuve.fr

Permanences Délocalisées

09.09.19 : Mairie d'Aignan

13.09.19 : Sièges de la Codecom de Marciac

13.09.19 : Mairie de Montesquiou

16.09.19 : Mairie de Riscle